

**PREMIÈRE // La révolution française.
ÉTUDE D'UN DOCUMENT HISTORIQUE (1H)**

Après avoir présenté de façon approfondie le document, vous le commenterez en explicitant d'abord les événements qui sont évoqués dans le texte, puis en expliquant ce qu'il révèle des changements intervenus en France depuis le début de la Révolution. Enfin vous explicitez le point de vue de l'auteur.

**DISCOURS DE CHARLES-FRANÇOIS-GABRIEL MORISSON À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LE 13 NOVEMBRE 1792.**

Citoyens, je ressens comme vous la plus forte indignation lorsque je rassemble dans mon esprit les crimes, les perfidies¹, les atrocités dont Louis XVI s'est rendu coupable; la première de toutes mes envies, la plus naturelle sans doute, est de voir ce monstre expier ses crimes dans les plus cruels tourments: il les a tous mérités, je le sais. Mais dans cette assemblée, représentant d'un peuple libre, je dois renoncer à mes envies pour n'écouter que la raison.

Je reviens à Louis XVI. D'après nos institutions, pour pouvoir le juger, il faut qu'il y ait une loi qui puisse lui être appliquée. Mais cette loi n'existe pas. Or ici, nous sommes sous la direction de la loi; comme des juges objectifs, nous consultons froidement notre Code pénal²: eh bien! Ce Code pénal ne contient aucune loi qui puisse être appliquée à Louis XVI, puisqu'au moment de ses crimes la Constitution prévoyait une immunité pour le roi.

¹. *Les trahisons.*

². *Le code pénal est l'ensemble des lois relatives aux crimes et aux délits.*